

ACCOMPAGNEMENT ENTREPRISE

Santé au travail des femmes

*Différencier pour mieux protéger.***PUBLIC**
TPE / PME**APPROCHE**
Pluridisciplinaire**FINALITÉ**
Prévention & conditions de travail

Une démarche fondée sur le travail réel

Cet accompagnement aide l'entreprise à mieux prendre en compte les différences d'exposition aux risques professionnels entre les femmes et les hommes, à faire émerger les situations de travail vécues et à construire collectivement des actions de prévention adaptées.

Objectifs

- Analyser les situations de travail et les facteurs de risque à partir du travail réel.
- Intégrer une approche différenciée des risques professionnels dans la démarche de prévention.
- Faire dialoguer direction, salariés, CSE et Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST).
- Identifier des pistes d'amélioration concrètes et construire un plan d'actions partagé.
- Contribuer durablement à la prévention, au maintien en emploi et à l'amélioration des conditions de travail.

Déroulement de l'accompagnement

1. DIAGNOSTIQUER

Analyse des documents de prévention et des éléments juridiques de l'entreprise, dont le DUERP, complétée par un atelier « Santé, Vie & Travail » mené auprès d'un échantillon de salariés. L'objectif : partir du travail réel pour identifier les situations d'exposition, recueillir les vécus et faire émerger les principaux enjeux de santé et de prévention.

2. METTRE EN DIALOGUE

Atelier réunissant direction, représentants du personnel/CSE, Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST), SBH Conseil & Formation et Me Salima Hezzam afin de partager les enseignements du diagnostic, croiser les regards et faire émerger des pistes d'amélioration..

3. AGIR

Co-construction d'un plan d'actions concret et adapté à l'entreprise à partir des enseignements du diagnostic et du dialogue social, avec restitution des préconisations et identification des actions de prévention à engager.

Durée de l'accompagnement

L'ensemble des étapes se déroule sur une période de 2 à 3 mois, afin de laisser le temps nécessaire au diagnostic, au recueil des situations de travail, au dialogue entre les acteurs et à la construction du plan d'actions.

Une approche pluridisciplinaire

La démarche croise les dimensions organisationnelles, humaines, juridiques et préventives. Elle associe la direction, les salariés, les représentants du personnel / CSE, le SPST, SBH Conseil & Formation et Me Salima Hezzam, avocate en droit du travail et de la sécurité sociale.

DISPOSITIF DREETS GRAND EST

Les TPE et PME du Grand Est éligibles peuvent bénéficier de cet accompagnement sans reste à charge, dans le cadre du projet « Santé au travail des femmes », porté par SBH Conseil & Formation, en collaboration avec Me Salima Hezzam, avocate en droit du travail.

Une démarche de prévention pour mieux comprendre, mieux dialoguer et agir durablement.